

CODE N2000 : A073	MILAN NOIR <i>MILVUS MIGRANS (BODDAERT, 1783)</i>	Faible
-------------------	---	---------------

Taxonomie	Aves, Falconiformes, Accipitridé		
------------------	----------------------------------	--	--

Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	355 sites en France	29 sites en Rhône-Alpes	3 sites en Ardèche (dont B6)
---	---------------------	-------------------------	------------------------------



Photo : Naturalia



Photo : Naturalia

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2013)
Conventions internationales	Berne II et III, Bonn II, Washington A et B	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	LC (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Rapace diurne de taille moyenne, reconnaissable à sa queue légèrement fourchue et sa coloration uniformément sombre. Estivant nicheur, le Milan noir est un hôte des grandes vallées alluviales et boisements situés en périphérie des zones humides (étangs, marais, rivières).

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Le Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) a été contacté sur cinq points d'observations, répartis sur la quasi-totalité du site d'étude (Gilhac-et-Bruzac, la Voulte-sur-Rhône, Saint-Julien-Labrousse et Saint-Maurice-en-Chalencon).</p> <p>L'espèce recherche les boisements rivulaires avec la présence de zones ouvertes à proximité.</p> <p>L'espèce est relativement commune avec l'observation de nombreux individus adultes avec un statut de reproducteur.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le plumage est brun-foncé uniforme sur le dessus du corps, avec une zone beige diffuse sur les primaires et brun-roux strié de noir dessous. La tête est d'un blanc brunâtre strié de noir.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Charognard, le Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) se nourrit volontiers d'animaux morts (poissons, mammifères) mais aussi de déchets. Il peut également capturer des micromammifères, notamment des campagnols.
Reproduction	La reproduction a lieu pendant la seconde quinzaine d'avril. L'aire est installée dans des boisements rivulaires, à une hauteur comprise entre 8 et 15 mètres. La ponte se compose de 3 ou 4 œufs qui seront incubés pendant 32 jours environ. Les jeunes prennent leur envol 1 mois et demi après l'éclosion.
Capacités de régénération et de dispersion	Les jeunes oiseaux sont en capacité de se reproduire au bout de deux ou trois ans.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Le Milan noir occupe les boisements rivulaires de l'Eyrieux et de ses affluents, aussi bien dans sa partie amont qu'en aval. Les boisements épars ainsi que les haies et les arbres isolés sont recherchés, avec une prédilection pour ceux se situant à proximité de zones humides (rivières, étangs, bras morts). Au niveau de la confluence entre le Rhône et l'Eyrieux, les îlots boisés sont également utilisés.
Habitats d'alimentation	Le Milan noir se nourrit sur les zones ouvertes comme les friches, les prairies de fauche, les bancs exondés des rivières et les zones ouvertes agricoles.
Habitats d'hivernage	Migrateur subsaharien.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	En Europe la population nicheuse est estimée à 100 000 couples, avec les effectifs les plus importants dans les pays de l'Ouest (France, Espagne, Allemagne). Le Milan noir semble avoir connu une diminution de ses populations dans les années 1970-1990 (pays d'Europe centrale) tandis qu'une stabilité, voir une augmentation était constatée dans les pays d'Europe de l'Ouest. L'espèce est classée vulnérable au niveau Européen.
France	La population nationale se situe entre 20 000 et 25 000 couples dans les années 2000. L'espèce est surtout présente au sud d'une ligne allant de Vannes à Charleville-Mézières. Le Milan noir a connu une progression de ses effectifs pendant toute la durée du 20ème siècle.
Région	Le Milan noir est bien représenté en région Rhône-Alpes où il occupe tous les départements. Il est surtout abondant dans les grandes plaines alluviales qui se développent autour des linéaires hydrographiques majeurs. L'espèce est absente des plus hauts reliefs de la partie est de la région.
Département	En Ardèche, il est surtout localisé le long de la vallée du Rhône et de ses principaux affluents (notamment l'Eyrieux). Il semble peu présent dans l'ouest du département, là où le relief devient plus accidenté.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
L'espèce est présente de manière certaine sur une grande partie du site B6 (Gilhac-et-Bruzac, la Voulte-sur-Rhône, Saint-Julien-Labrousse et Saint-Maurice-en-Chalencon), avec l'observation d'individus cantonnés en période de reproduction. Les domaines vitaux englobent des secteurs de boisements rivulaires ainsi que les secteurs ouverts situés entre les vallées du bassin versant de l'Eyrieux. De ce fait, l'ensemble des communes concernées peuvent faire l'objet d'observation d'individus reproducteurs en phase d'erratique ou d'alimentation.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R: reproduction	C: commune	C: population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C: non menacée	B: conservation bonne	A: restauration facile	A: Valeur bonne	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Maturation des boisements rivulaires.	Développement mature des boisements riverains
FACTEURS HUMAINS	Création de placettes d'équarrissage.	Destruction d'individus (tirs illégaux, empoisonnement), destruction des boisements rivulaires

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Préserver les boisements rivulaires (gestion raisonnée des boisements)
ESPÈCE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI
Pour cette espèce, des prospections aléatoires le long des boisements rivulaires, principalement dans la basse vallée de l'Eyrieux, sont recommandées afin d'établir une estimation du nombre de couples nicheurs sur le site. Ces prospections pourront être élargies à d'autres secteurs favorables de la haute vallée de l'Eyrieux. Par la suite, une attention devra également être portée sur l'évolution des ripisylves utilisées par l'espèce en période de reproduction. Une cartographie de ces habitats d'espèce est envisageable afin d'identifier les secteurs fonctionnels sensibles pour le Milan noir.